

**Embargo jusqu'au mardi 28 avril 2026, 10h**

Martine Docourt, Conseillère nationale PS

## **L'initiative pour des bons de mobilité : une mesure de protection du climat socialement juste**

Quand on m'a demandé si je souhaitais m'impliquer dans le comité d'initiative pour soutenir l'initiative « pour des bons de mobilité », je n'ai pas eu à réfléchir longtemps. En effet, cette approche est extrêmement pertinente, tant sur le plan environnemental que social.

En effet, on constate aujourd'hui que les ménages aux revenus élevés prennent l'avion cinq fois plus souvent et parcourent beaucoup plus de kilomètres en avion que les ménages à faibles revenus. Pour le dire simplement : les riches prennent beaucoup plus l'avion et génèrent donc proportionnellement davantage d'émissions de gaz à effet de serre. Comme nous l'avons déjà entendu, les coûts liés aux effets négatifs tels que le bruit, la pollution atmosphérique, l'augmentation des dépenses de santé ou les dommages climatiques sont payés par l'ensemble de la collectivité. C'est extrêmement problématique.

C'est pourquoi l'approche de l'initiative pour des bons de mobilité me plaît beaucoup. Les grands voyageurs fortunés et les propriétaires de jets privés paieront davantage. À l'inverse, grâce aux bons de mobilité, 90% de la population aura davantage d'argent dans son portefeuille à la fin de l'année. Selon nos calculs, chaque personne résidant en Suisse recevra chaque année plus de 100 francs sous forme de bon pour les transports publics. Compte tenu de la hausse constante des prix des tarifs des transports en commun, il s'agit là d'une contribution importante à la mobilité durable. Notre initiative rendra les transports publics plus abordables, éliminant ainsi un obstacle important à l'utilisation des bus, des trams et du train. Grâce aux bons de mobilité, la population sera incitée à privilégier le train plutôt que de réserver un vol low cost.

Prenons un exemple concret : si une famille de quatre personnes part une fois par an en vacances en Europe en avion, elle devra s'acquitter d'une taxe de 30 francs par personne, soit au total 120 francs. À la fin de l'année, elle recevra environ 110 francs par personne sous forme de bons de mobilité. Au final, elle recevra donc 320 francs de plus que ce qu'elle aura payé. Ceux qui passeront à la caisse sont les grands voyageurs fortunés, les voyageurs des classes premium et les usagers de jets privés. Cela permettra de rendre les transports publics plus abordables pour toutes et tous. D'un point de vue social, c'est tout à fait souhaitable. Les touristes qui quittent la Suisse en avion s'acquitteront également de la taxe, mais, bien sûr, ne recevront pas de bons de mobilité.

À titre personnel, il me tient également très à cœur de souligner que cela permettra ainsi aux personnes issues de l'immigration de continuer à rendre visite à leurs amis et à leurs proches dans leur pays d'origine sans frais supplémentaires. Même en faisant un voyage en avion chaque année vers les Balkans ou la péninsule ibérique, on aura toujours davantage d'argent au final grâce au bon de mobilité. Et grâce à la promotion des liaisons ferroviaires transfrontalières, il devrait en outre être plus facile à l'avenir d'atteindre ces destinations en train. Pour un vol intercontinental par an vers l'Asie, l'Afrique ou l'Amérique, le bon de mobilité versé sera à peu près équivalent à la taxe sur les billets d'avion. Cela signifie que seules les personnes qui effectuent plusieurs vols intercontinentaux par an paieront vraiment davantage.

L'initiative pour des bons de mobilité correspond donc exactement à mes valeurs : une protection du climat socialement juste.